



Jébsa News

N° 20 – Juin 2016

ETAT CIVIL

GRANDS ANNIVERSAIRES :

- Le 06/06 : Mme LAURENT Mireille, née POIRIER, 75 ans
- Le 13/06 : Mme BENTZ Marlyse, née GAMER, 80 ANS
- Le 14/06 : Mme BAEREL Marie-Madeleine, née KNAUS, 85 ans
- Le 18/06 : Mme HALLER Eugénie, née HAEMMERLIN, 85 ans

Erratum, dans le Jébsa News du mois de mai, il fallait lire :

- Le 13/05 : Mme OBERLIN Jeanne, née BOETZLE, 85 ans
- Le 15/05 : M. WOELFLE Henri, 85 ans

La municipalité présente toutes ses excuses à Mme OBERLIN et M. WOELFLE

NAISSANCE :

- Le 31/05 : HUSSER Elian de HUSSER David et DE MOOR Sophie

MAISONS FLEURIES

Le jury du concours des maisons fleuries 2016 passera dans notre commune le mercredi 27 juillet prochain à 14h00.



MANIFESTATIONS A VENIR

- Le 19/06 : Geocaching (orientation GPS) Croix du Moulin
- Le 19/06 : Fête – APP de Jébsheim Etang des Aulnes
- Le 26/06 : Fête paroissiale Eglise

HAUT-RHIN PROPRE

Un grand merci aux personnes ayant participé à l'opération Haut-Rhin propre le 23 avril dernier.

OPERATION POULES COLMAR AGGLOMERATION

Les formulaires de candidatures pour la mise à disposition de 2 poules pondeuses sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de Colmar Agglomération : www.agglo-colmar.fr
Les demandes sont à déposer avant le 31 décembre 2016 pour une distribution courant 2017.



AGENCE POSTALE

L'agence postale communale est à nouveau ouverte aux horaires habituels, à savoir du lundi au samedi de 9h15 à 12h15.



BASE NAUTIQUE DE COLMAR-HOUSSEN

Les tickets pour la base nautique ne sont plus en vente à la mairie ou à l'agence postale communale de Jébsheim. Les billets doivent être retirés soit à l'accueil de Colmar Agglomération, soit dans les mairies des communes suivantes : Colmar (bureau des objets trouvés), Houssem, Horbourg-Wihr, Ingersheim, Wintzenheim, Sainte-Croix-en-Plaine et Turckheim.

Il y a obligation de présenter un justificatif de domicile pour retirer ses billets. La base nautique est ouverte du 4 juin au 31 août 2016.

ANIMATION FOOT

Dans le cadre des animations d'été de Colmar Agglo, une animation football pour les 8-13 ans sera proposée du 18 au 22 juillet au terrain de football.

Pour plus d'infos :
ALBRECHT Patricia
06 79 60 56 46.

Le guide des animations été est disponible en mairie et distribué à l'école.

SERVICE CIVIQUE

L'école primaire de Jébsheim propose un contrat civique au sein de l'école pour la rentrée prochaine scolaire.

Le service civique est un engagement volontaire d'une durée de 8 mois environ sur une même année scolaire, pour les jeunes entre 18 et 24 ans avec indemnité, pour contribuer au développement d'activités éducatives, pédagogiques et citoyennes au sein de l'école.

L'offre de mission sera diffusée sur le site de l'agence du Service civique sur lequel il faudra obligatoirement s'inscrire pour postuler.

www.service-civique.gouv.fr

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter directement Mme Moser : Tel : 03 89 71 67 88 - Mail : ce.0681218E@ac-strasbourg.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES « LES PETITES MAINS DU RIED »

Le R.A.M (Relais Assistantes Maternelles) est un lieu d'information :

- qui s'adresse à la fois aux parents en recherche d'un mode de garde et aux assistantes maternelles agréées.
- qui permet de se renseigner sur les différents modes de garde existant.
- qui permet de gérer l'offre et la demande d'accueil.
- qui se veut un lieu convivial et d'échanges, animé par une professionnelle de la petite enfance.
- qui organise des rencontres et des actions collectives d'éveil.

Le R.A.M est un service gratuit.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Mme Karine BAUMANN

Relais Assistantes Maternelles

24, rue Vauban 68320 Muntzenheim

Tel : 03 89 78 63 84 - Email : rammainduried@cc-riedbrun.fr



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire, ...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Ils ne seront toutefois pas prioritaires pour participer à la JDC.

La démarche à suivre est très simple: il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'informations sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile "Ma JDC" téléchargeable gratuitement sur smartphone.

PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2016

(Le procès-verbal intégral de cette réunion est affiché à la mairie)

Les conseillers suivants ont participé au Conseil Municipal du 19 mai 2016 :

KLOEPFER J-C, KLEIN J-P, LENNER C., HENNY J., HARTER F., HUGLIN M., ALBRECHT P., JUNG M., EGELE V., RIVET P., NEU-SCHERER S., HUG R., PETER C., SELIG S.

Membre absent : LENNER L. (procuration à HARTER F.)

1. **PRESENTATION DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES**

La commune de Jepsheim a approuvé en novembre dernier l'adhésion au syndicat mixte « Pôle Ried Brun – Collège de Fortschwihr » des communes d'Andolsheim, Bischwihr, Fortschwihr, Grussenheim, Holtzwihr, Muntzenheim, Riedwihr et Wickerschihr au 1^{er} janvier 2016 et a, par ce biais, adhérer à la compétence optionnelle Relais d'Assistantes Maternelles.

Mme Karine BAUMANN, responsable du Relais d'Assistantes Maternelles, a présenté au Conseil Municipal le fonctionnement administratif et financier de la structure : public concerné, missions et activités proposées. Le budget 2015 du relais représente 45 000 EUR. La participation financière de Jepsheim s'élève à 2 850 EUR par an. Depuis cette adhésion, on recense à Jepsheim 18 assistantes maternelles agréées, ce qui représente environ 60 places.

2. **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/04/2016**

3. **URBANISME**

Les déclarations préalables, permis de construire et certificats d'urbanisme sont présentés au Conseil Municipal par M. HENNY Joël, adjoint au Maire chargé de l'urbanisme. Ces différents documents sont affichés en Mairie.

4. COLMAR AGGLOMERATION : PROJET D'AVENANT AU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Conformément au Code de la Construction et de l'Habitat, la commune de Jepsheim a la faculté d'émettre un avis sur le projet d'avenant au Programme Local de l'Habitat de Colmar Agglomération. Selon les dispositions réglementaires en vigueur, cet avis doit être émis dans un délai de deux mois, soit avant le 30 mai 2016.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable au projet d'avenant au Programme Local de l'Habitat présenté par Colmar Agglomération.

5. MARCHE ST-MARTIN : AVENANT N° 1 AU MARCHE – LOT 1 GROS ŒUVRE

Vu la délibération n° 2015-055 du 2 juillet 2015 attribuant le lot 1 – Gros œuvre à l'entreprise BASSO FRANC pour un montant de 85 000 EUR HT,

Considérant qu'en cours d'exécution du marché, l'ingénieur E.N.P.C – cabinet Alsace Bureau d'Etudes, missionné pour réaliser les études techniques de la structure est revenu sur sa décision initiale quant à la conception de la construction : le pignon devait être laissé côté nord. Ces travaux n'entraînent pas la modification de la structure, mais une démolition et reconstitution du pignon Nord, l'exécution des fondations complémentaires et la reconstitution de la plateforme sous dallage,

Vu l'avenant n° 1 présenté par l'entreprise BASSO pour un montant de 10 079.84 EUR HT pour la réalisation de ces travaux,

Vu l'avis favorable rendu par la Commission d'Appel d'Offres en date du 13 mai 2016,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'entériner le choix de la Commission d'Appel d'Offres pour la validation de l'avenant pour un montant de 10 079.84 EUR HT.

6. ONF : PROGRAMME D' ACTIONS 2016 ET PREVISIONS DES COUPES 2016

L'ONF a présenté le programme des travaux d'exploitation (avec état prévisionnel des coupes) à réaliser en 2016 sur l'ensemble des parcelles de la forêt communale de Jepsheim. Il s'agit d'abattage d'arbres d'un diamètre supérieur à 0,30m et à la matérialisation des lots de bois de chauffage.

Le Conseil Municipal décide à la majorité (13 voix pour, 2 abstentions) :

- d'approuver le programme des travaux d'exploitation présenté par l'Office National des Forêts en FORET COMMUNALE – JEBSHEIM pour l'exercice 2016

- d'approuver l'état prévisionnel des coupes pour un volume de 32m³ de bois d'industrie feuillus

- d'approuver le devis présenté pour un montant de 1 130 EUR HT, la recette nette prévisionnelle étant estimée à 800 EUR HT

7. AIDE SOCIALE

Selon l'exposé du Maire, il s'agit de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal, une aide sociale à une administrée dont le dossier a été étudié en réunion Maire/Adjoint.

Le Conseil Municipal décide à la majorité (8 voix pour, 7 abstentions) d'approuver l'attribution d'une aide sociale pour un montant de 450 EUR.

8. MARCHE PUBLIC SALLE ST-MARTIN

8.1. Salle St-Martin : attribution des lots 5 et 13

Conformément à la délibération n° 2014-68 prise le 24 septembre 2014 approuvant le projet de rénovation de la salle St-Martin, un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 5 mai 2015 par voie de presse et par voie dématérialisée. Les offres ont été réparties en 14 lots :

1 Gros-œuvre	2 Charpente	3 Zinguerie
4 Couverture	5 Menuiseries extérieures	6 Plâtrerie : Cloison-isolation
7 Chauffage-sanitaire-VMC-Electricité	8 Menuiseries intérieures	9 Chapes
10 Revêtement de sol	11 Revêtements muraux	12 Crépis
13 Echafaudage	14 Climatisation	

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 1^{er} juin 2015 pour l'ouverture des offres fournies par les entreprises et le 30 juin 2015 pour le choix des entreprises.

Conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 30 juin 2015 et à la délibération n° 2015-055 du 2 juillet 2015, seuls les lots suivants ont été attribués :

1 Gros-oeuvre	BASSO FRANC SAS – LUTTENBACH P-MUNSTER	85 000,00 EUR HT
3 Zinguerie	GASMI TOITURES – HORBOURG-WIHR	8 500,00 EUR HT
4 Couverture	GASMI TOITURES – HORBOURG-WIHR	26 500,00 EUR HT
7 Chauffage-sanitaire-VMC-Electricité	KLOEPFER François – JEBSHEIM	78 947,22 EUR HT

Par décision rendue par la Commission d'Appel d'Offres le 21 juillet 2015, les lots 5 et 13 ont été attribués comme suit :

5 Menuiseries extérieures	C.H. FLEITH – RIEDWIHR	22 500,00 EUR HT
13 Echafaudage	FREGONESE ET FILS – MUNDOLSHEIM	3 471,88 EUR HT

Cette dernière décision n'ayant pas fait l'objet d'une délibération, il s'agit de régulariser la situation.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'entériner le choix de la Commission d'Appel d'Offres pour l'attribution des lots 5 et 13 selon les éléments énoncés ci-dessus.

8.2. Salle St-Martin : annulation des lots non attribués

Dans l'opération visée, les lots suivants n'ont pas été attribués :

2 Charpente	6 Plâtrerie : Cloison-isolation	8 Menuiseries intérieures
9 Chapes	10 Revêtement de sol	11 Revêtements muraux
12 Crépis	14 Climatisation	

Pour des raisons d'économies budgétaires, il est proposé de ne plus confier les lots suivants à des entreprises, mais de réaliser les travaux en régie :

2 Charpente	6 Plâtrerie : Cloison-isolation	8 Menuiseries intérieures
10 Revêtement de sol (partiellement)	11 Revêtements muraux	

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de classer les lots 2, 6, 8, 10 (partiellement) et 11 sans suite.

8.3. Salle St-Martin : lancement d'une nouvelle consultation.

Sur le marché de rénovation de la salle St-Martin, il reste à engager les travaux sur les lots suivants :

9 Chapes (isolation projetée au sol)	10 Revêtement de sol (partiellement)
12 Crépis	14 Climatisation

Considérant que les offres présentées lors de la consultation lancée le 5 mai 2015 avait une durée de validité de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée au 20 mai 2015, il est nécessaire de lancer une nouvelle consultation.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à lancer une consultation suivant la procédure des marchés adaptés pour les lots 9, 10 (partiellement), 12 et 14.

9. DIVERS

- ❖ Les bénévoles de l'opération Haut-Rhin propre sont chaleureusement remerciés pour leur aide.
- ❖ Le Président de l'Association des Villes Marraines des forces armées, M. Louis GISCARD D'ESTAING, a remis à M. le Maire le trophée de l'année 2015 pour le parrainage du 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes. La cérémonie s'est déroulée le 11 mai dernier à l'Hôtel National des Invalides en présence d'une délégation de Jepsheim. A ce jour, 150 collectivités territoriales parmi lesquelles 6 Conseils Généraux, parrainent une unité opérationnelle des forces armées. Il est précisé que les frais de déplacement ont été pris en charge par les participants.
- ❖ Fête champêtre du 11 juin 2016 : à l'occasion de la remise de fourragères à 60 militaires du 1^{er} RCP, une délégation d'une centaine de personnes sera présente sur Jepsheim. A cette occasion, une soirée champêtre est organisée pour accueillir les militaires.
- ❖ 19 juin 2016 GEOCACHING (course d'orientation avec GPS) : inauguration des caches du sentier de la paix de Jepsheim, organisée par la classe de CM1-CM2, leur enseignante et €ccu 67.
- ❖ Salle polyvalente : M. le Maire déplore les dégradations constatées dans les locaux de la salle polyvalente et informe l'assemblée qu'à compter de ce jour, il sera demandé aux associations responsables des dommages de prendre en charge les frais de réparations.